

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 JANVIER 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023.2

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	22	Pour :	22
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 30 décembre 2022

L'an deux mille vingt-trois et le neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Félix MANERO pouvoir à M. Francis MUSARD, M. Bertrand DEBUISSER pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Daniel THOMAS pouvoir à M. Laurent TALBOT.

Absent(s) excusé(s) : Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, Mme Nelly DENES, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exposé :

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n°2022.35 en date du 5 avril 2022 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Tarification	DEC 48.2022	02/12/2022	Tarifs marché de plein vent	Divers tarifs
	DEC 56.2022	15/12/2022	Tarifs sorties CLSH vacances de Noël 2022	Divers tarifs
Demande de subvention	DEC 54.2022	14/12/2022	Demande de subvention auprès de l'ADEME pour la construction du nouveau groupe scolaire	Taux le plus large possible
	DEC 55.2022	14/12/2022	Demande de subvention auprès de la région pour la construction du nouveau groupe scolaire	Taux le plus large possible
Recours à un professionnel du droit	DEC 50.2022	02/12/2022	Recours au cabinet VFT associé de l'ARPI LCONSEIL pour la mission d'assistance à la gestion des ressources humaines	Convention d'honoraire
	DEC 57.2022	15/12/2022	Recours au cabinet VFT associé de l'ARPI LCONSEIL pour la mission de conseil et d'assistance en matière de droit public notamment droit de la fonction publique et droit de la commande publique	Convention d'honoraire

Champs de délégation	N° décision	Date	Type de marché	Objet marché	Titulaire	Montant HT
Marchés et accords-cadres	DEC 51.2022	05/12/2022	Marché à procédure adaptée de service	Contrats d'assurance (lot n°1 Risques automobiles : entreprise / lot n°2 Risques de dommages aux biens / lot n°3 : Risques de	Lots 1, 2 et 3 : SMACL Assurances Lot 4 : SOFAXIS / Société Hospitalière d'Assurances Mutuelles (SHAM)	24 975,24€ (ville) + 1 423,42€ (CCAS)

				responsabilités / lot n°4 protection juridique de la ville et du CCAS et protection fonctionnelle des agents, des élus et des administrateurs)		
DEC 52.2022 (annule et remplace DEC 51.2022)	09/12/2022	Marché à procédure adaptée de service	Contrats d'assurance (lot n°1 Risques automobiles : entreprise / lot n°2 Risques de dommages aux biens / lot n°3 : Risques de responsabilités / lot n°4 protection juridique de la ville et du CCAS et protection fonctionnelle des agents, des élus et des administrateurs)	Lots 1, 2 et 3 : SMACL Assurances Lot 4 : SOFAXIS / Société Hospitalière d'Assurances Mutuelles (SHAM)	24 975,24€ (ville) + 1 423,42€ (CCAS)	
DEC 53.2022	14/12/2022	Marché de travaux	Création de deux salles de réunion et d'une salle archives sur le site Savary : - - avenants de prolongation jusqu'au 28 février 2023 - venants en plus-value	- Société Lauragaise du bâtiment - Gill'Alu - SARL Barbosa frères - CIMSO - Avigi Laforet - Réseaux électriques et informatique - SARL Nerocan plomberie chauffage électricité	Initial : 242 956,95€ Plus-value : 12 112,92€	
DEC 58.2022	26/12/2022	Marché de service	Marché de surveillance des sites communaux et interventions sur prestations occasionnelles : avenant de prolongation	ELITE FRANCE SECURITE	Prolongation jusqu'au 31 mars 2023	

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement